

Questions orales

Comme je l'ai dit souvent, notamment en répondant au député quand il m'a posé la question le jour de la rentrée en septembre, le cabinet est en train d'étudier le projet de loi et je le déposerai une fois que toutes ses dispositions auront été approuvées.

M. Blaikie: Vous dites cela depuis deux ans.

* * *

L'ADMINISTRATION

LA CRITIQUE DES MINISTÈRES GOUVERNEMENTAUX

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, j'ai une question à poser au premier ministre, notre Neville Chamberlain national. Il s'agit d'une question de politique gouvernementale qui soulève un nouveau conflit. Le gouvernement ne sait plus dans quel plat mettre les pieds . . .

D'après le numéro d'aujourd'hui de *Macleans*, le gouvernement n'est pas du tout unanime sur la façon de gérer l'économie. Est-il exact que le gouvernement a négligé tout un éventail d'appuis à l'économie dont l'absence va se révéler critique? Est-il exact que les ministères sont si mal dirigés que le pays est actuellement privé de certaines prestations élémentaires qui s'imposent si nous voulons profiter de la reprise actuelle? Est-ce que ces affirmations sont exactes à propos du gouvernement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, ces affirmations sont inexactes, entre autres celle du député concernant Neville Chamberlain.

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE D'ÉTAT CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, s'il est inexact que le gouvernement a négligé cet éventail d'appuis et que les ministères sont si mal dirigés qu'ils ne peuvent profiter de la reprise actuelle est-ce qu'il va se débarrasser ou demander la démission de son ministre d'État chargé du Développement économique, qui l'a affirmé dans un document de 35 pages parvenu au cabinet, et qui a fait des critiques du même genre au sujet de la politique gouvernementale dans d'autres documents présentés à des commissions royales et ailleurs? Est-ce lui qui va partir ou est-ce le premier ministre, à moins qu'ils ne partent tous les deux, ce qui vaudrait encore mieux?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Ce ne sera ni l'un ni l'autre, madame le Président.

LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE

LA PROMESSE DE PRÉSENTER UNE NOUVELLE LOI

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il admettra que lui-même, son prédécesseur et chaque ministre d'État aux Finances ont promis, depuis l'adoption de la loi sur les banques en 1980, une nouvelle loi sur les sociétés de fiducie. Le ministre ne croit-il pas que cette nouvelle loi est indispensable pour la reprise?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, le gouvernement et mon ministère revoient les diverses mesures législatives à présenter au Parlement. A mon avis, il y a des mesures plus urgentes dont il faut saisir le Parlement, notamment des modifications à la loi de l'impôt sur le revenu qui, je l'espère, seront étudiées rapidement une fois mises à l'étude.

Comme le député le sait, nous avons présenté aussi d'autres mesures portant sur ces diverses questions depuis un an ou deux. Cependant, je ne me propose pas de présenter une nouvelle loi sur les sociétés de fiducie au cours des prochains mois.

LA CRITIQUE DU MINISTÈRE DES FINANCES

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, dois-je comprendre que le ministre des Finances n'est pas d'accord avec son collègue du cabinet, le ministre d'État chargé du Développement économique, qui a déclaré dans son fameux mémoire que le ministre des Finances bloque les investissements avec ses longs retards à mettre à jour notre législation sur les sociétés de fiducie et les caisses de retraite?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, le ministre n'a rien dit de la sorte.

* * *

● (1440)

L'ÉCONOMIE

LE CHÔMAGE DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Sait-il que la moitié de l'ensemble des travailleurs du bâtiment au Québec et à Vancouver sont sans travail et que 60 p. 100 des travailleurs de ce secteur dans le sud de la Saskatchewan de même que dans le sud de l'Ontario sont en chômage? S'il le sait, s'emploiera-t-il dès maintenant à dresser un inventaire des travaux publics qui pourraient être entrepris soit par le gouvernement fédéral soit conjointement par les gouvernements fédéral et provinciaux afin de donner à ces travailleurs non seulement un emploi mais l'espoir d'un emploi dans un avenir rapproché?